

## L'insuffisance rénale – II

**J**AMAIS AUPARAVANT n'avions-nous eu accès à un tel arsenal thérapeutique. Les patients souffrant d'insuffisance rénale chronique (IRC) bénéficient eux aussi des progrès constants de la pharmacothérapie, notamment dans le traitement des complications que sont l'anémie et les déséquilibres phosphocalciques.

De cette richesse de médicaments naît la complexité, et cette complexité peut engendrer la perplexité :

- Doit-on diminuer la dose d'un médicament particulier si le patient souffre d'IRC ?
- Faut-il éviter tel médicament ?
- Y a-t-il risque de néphrotoxicité ?

Ces questions sont pertinentes, car les patients atteints d'IRC prennent de nombreux médicaments, et le métabolisme de plusieurs d'entre eux est modifié par l'insuffisance rénale.

Ce deuxième numéro sur l'insuffisance rénale se veut un guide pratique sur le traitement de certains troubles associés à l'insuffisance rénale chronique et les principes d'utilisation de certains médicaments courants. Il a pour but de démythifier et de faciliter le traitement de ce groupe particulier de patients dont le nombre est en constante progression.



*Louis Prud'homme, m.d.,  
néphrologue, Laval*

**Agrément.** La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et ses activités de formation continue, dont *Le Médecin du Québec*, sont agréées par le Collège des médecins du Québec. Tous les articles de cette section sont révisés par le comité de rédaction scientifique.

**Post-test.** Chaque mois, dans *Le Médecin du Québec*, vous trouverez à la fin de la section de formation médicale continue un post-test composé d'un maximum de 10 questions à réponse unique. Veuillez inscrire vos réponses sur le coupon au verso de la page de questions et le retourner à la FMOQ. **Trois heures** de crédits de formation de catégorie 1 seront accordées aux médecins qui auront obtenu une note de passage de **60 %**. (Aucun crédit ne sera accordé au-dessous de cette note.) N'encerclez qu'une seule réponse par question. Les réponses seront publiées deux mois plus tard à la fin de la section avec les références.